



DECLARATION CTR SIAé

Du 16 OCTOBRE 2019

Monsieur le directeur,

Suite aux annonces de la ministre du 30 septembre 2019, vous venez de communiquer sur le maintien du compte de commerce du SIAé et la conservation de son statut étatique. Si pour la CGT, cela participe au maintien d'une industrie de défense indépendante et souveraine, nous savons tous que vous auriez préféré être le premier Directeur de cet EPIC. Dans votre communiqué, vous précisez qu'une analyse est lancée avec le ministère de l'action et des comptes publics afin de desserrer les contraintes administratives et de conclure, je vous cite

<<c'est l'apport de tous qui permettra la réussite de l'ambition fixée par la ministre>>.

De quelle ambition parlez-vous monsieur le directeur ?

Si le compte de commerce est une coquille vide, tout doit être mis en place juridiquement pour garantir le statut du SIAé et de ses personnels. Nous savions que vous étiez favorable au passage en EPIC, la ministre en a décidé autrement, il sera de votre responsabilité de faire en sorte que le SIAé et ses antennes puissent réaliser les missions qui leurs sont confiées et dans de bonnes conditions.

Si vous parlez de l'attribution des marchés par la DMAé, et la mise en concurrence systématique de nos établissements, quelles réflexions ont les directeurs du SIAé et de la DMAé pour exiger de Safran, Airbus, Thalès, et tous les autres, la réactivité nécessaire pour la délivrance de pièces de rechange afin que nous répondions à la demande de nos armées pour améliorer le taux de disponibilités des aéronefs ?

Pour la CGT, les armes ne sont pas des marchandises, l'entretien des aéronefs qui équipent et équiperont nos armées doivent être réalisés par des établissements d'états et des personnels sous statut, et ce afin de garantir notre indépendance vis-à-vis des entreprises privées et des actionnaires du CAC 40.

Si vous parlez de recrutement, ces dernières années ont vu une recrudescence d'embauches de contractuels au détriment de l'emploi statutaire. En agissant de la sorte, vous contribuez à l'extinction du statut de fonctionnaire et celui des TSO. Concernant les Ouvriers de l'Etat, même si ces dernières années les embauches ont repris, certains sites ont vu leurs effectifs baissés du fait

des départs en retraite engendrant une perte de savoir-faire qui vous permet de justifier certaines externalisations. Aussi, nous demandons qu'un plan pluriannuel d'embauches compensant au minimum tous les départs en retraite et pas seulement ceux dit du « cœur du métier » soit mis en place.

Si vous parlez de la rémunération, les politiques successives n'ont eu pour unique objectif la destruction des différents statuts, le gel des salaires, et un avancement qui ne correspond pas aux besoins. Si nous voulons maintenir nos compétences, être attractif, vous devez fortement intervenir auprès de la ministre afin qu'elle rétablisse nos décrets salariaux, dégèle le point d'indice et augmente le salaire des contractuels. Concernant l'abattement de zone, institué par le gouvernement pétainiste dans les années noires de l'histoire de France, il n'a aucune raison de perdurer et de pénaliser les ouvriers de l'état. De même, l'indemnité de résidence doit être la même pour tous au plus haut. La concurrence salariale dans le secteur aéronautique se fait sentir dans nos établissements où les démissions ne cessent d'augmenter. Si la ministre confirme le statut étatique du SIAé, ses paroles doivent être suivie de décisions politiques nous donnant les moyens humains, matériels et investissements en infrastructures nous permettant de remplir les missions qui nous sont confiées et doit aussi prendre ses responsabilités sur les aspects salariaux.

Monsieur le directeur, monsieur le DRH, vous avez la responsabilité de porter les revendications des personnels et notamment celle de la CGT, aussi nous vous demandons de les faire remonter au plus haut niveau.